

DÉCRET N° 2017- 018 du 17 janvier 2018
portant nomination de **Madame Claude BORNA** en
qualité de la Directrice générale de l'Agence de
Développement de Sèmè City (ADCS).

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères ;
- vu le décret n° 2016-499 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Secrétariat Général de la Présidence de la République ;
- vu le décret n° 2016-502 du 11 Août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et du Développement ;
- vu le décret n° 2016-419 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- vu Le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances.
- vu le décret n° 2016-501 du 11 août 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- vu le décret n° 2017-440 du 31 août 2017 constatant approbation de la création l'Agence de Développement de Sèmè City (ADCS) ;
- sur proposition du Président de la République,

DÉCRÈTE :

Article premier

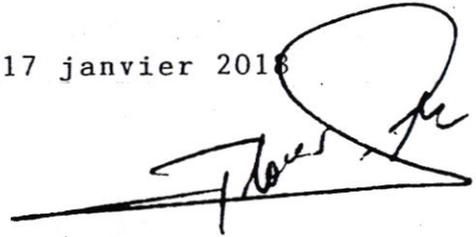
Madame Claude BORNA est nommée Directrice générale de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADCS).

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel.

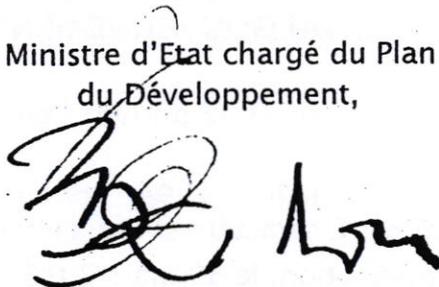
Fait à Cotonou, le 17 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



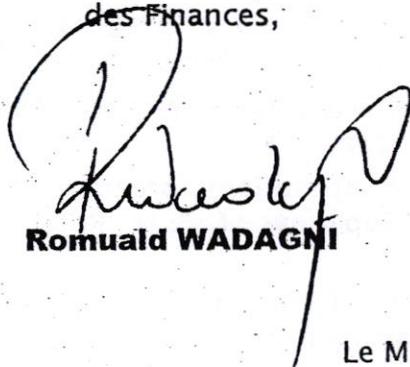
Patrice TALON

Le Ministre d'Etat chargé du Plan et
du Développement,



Abdoulaye BIO TCHANE

Le Ministre de l'Economie et
des Finances,



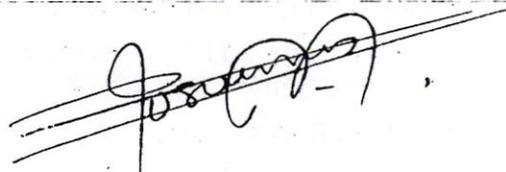
Romuald WADAGNI

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,



Marie Odile ATTANASSO

Le Ministre du Cadre de Vie et du
Développement Durable,



Oswald HOMEKY

Ministre Intérimaire

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 2 ; CC : 2 ; CS : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; MPD : 2 ; MEF : 2 ; MESES : 2 ; MCVDD : 2 ; AUTRES MINISTERES : 18 ;
INTERESSEE : 1 ; SGG : 4 ; JORB : 1.